

02/10/ 2024



Présentation sur la gestion de la médication – Pratiques transversales au comité de pilotage de la Séquence 2

Présenté par l'équipe de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU)

Cadre de référence Gestion de la médication (pour le personnel soignant)

En rédaction

Les objectifs:

- Établir les principes directeurs à respecter pour harmoniser les pratiques concernant la gestion de la médication.
- S'assurer que les normes d'administration de la médication sont connues et appliquées par l'ensemble des intervenants concernés.
- Permettre de réduire les erreurs reliées à l'administration des médicaments.
- Servir de balises pour la rédaction des procédures cliniques concernant la Gestion de la médication dans les différents milieux qui le requiert.

Cadre de référence Gestion de la médication

En rédaction

Les modalités abordées:

Respect des 7 bons: principes généraux	Règles de la demi-intervalle
Respect de la double vérification indépendante (DVI)	Bilan comparatif des médicaments
Gestion des PRN	Respect des règles d'émission et gestion des ordonnances pharmaceutiques
Surveillance clinique des usagers sous opiacés	Respect des règles d'émission des allergies et des réactions indésirables antérieures
Complétion des doses de narcotiques	Abréviations dangereuses

Cadre de référence Gestion de la médication

En rédaction

Les rôles et responsabilités:

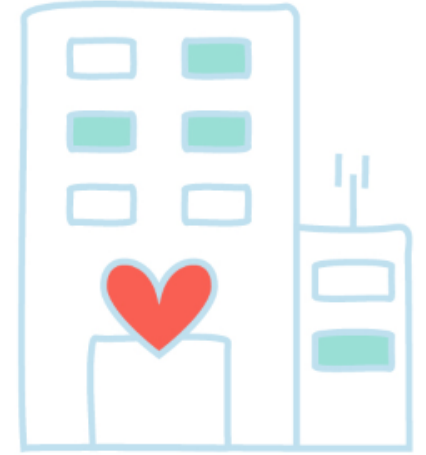
- De l'infirmière
- Du professionnel (ex: nutritionniste, inhalothérapeute, etc.)
- De l'infirmière auxiliaire
- De l'aide-soignant

En regard de la gestion de la médication.

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance **ET** Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



• Critère 6

- Les équipes cliniques suivent la procédure pour la consignation des allergies et des réactions indésirables antérieures à des médicaments dans le profil pharmacologique de l'utilisateur.

Ce volet est abordé dans le cadre de référence Gestion de la médication.

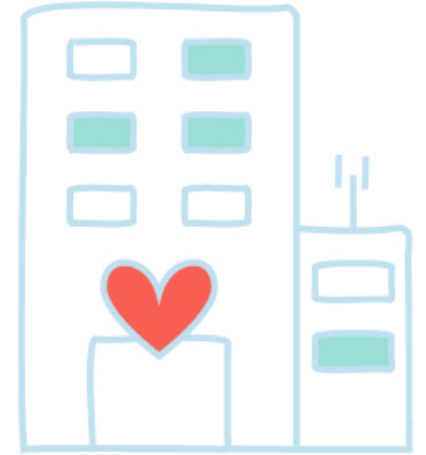
En attendant son approbation:

- Encourager les équipes à documenter et signaler les allergies et les réactions indésirables selon les moyens actuels.
- Renforcer cette bonne pratique auprès des équipes.
- S'assurer de faire le pont avec la pharmacie pour l'inscription sur la FADM. (pharmacies CISSSMO + communautaires)

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance ET Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



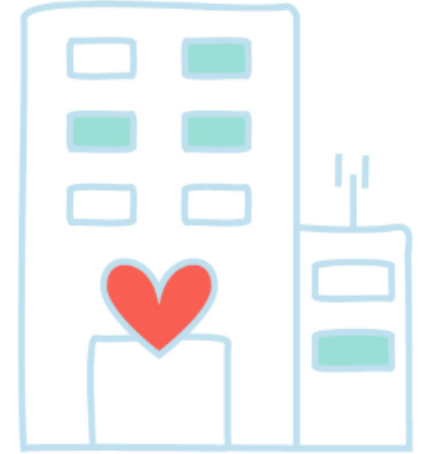
• Critère 7

- Les équipes cliniques suivent la procédure organisationnelle pour l'administration d'un médicament.

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance **ET** Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



Afin d'y répondre:

Cadre de référence Gestion de la médication: **en rédaction**

En complément pour les professionnels:

- Méthode de soins (MSI), 2019, Principes d'administration des médicaments
- Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (2020). Administration sécuritaire des médicaments, norme d'exercice

Si automédication:

- PRO-10057 *Automédication chez la clientèle post-partum*

<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/automedication-chez-clientele-postpartum/telechargement/>

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance **ET** Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



En complément pour les aides-soignants:

- Formation de 14 heures qui aborde l'administration sécuritaire de la médication (Règle de soins nationale)
- Feuillet sur l'administration sécuritaire de la médication

<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/administration-securitaire-medication/telechargement/->

- AMC-DSIEU-6068 Administration sécuritaire de la médication (2022)

<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/amc-dsieu-6068-administration-securitaire-de-la-medication-par-des-aides-soignants-rac-ri-rtf/telechargement/->

- AMC-DSIEU-6067 Administration sécuritaire de la médication Ri-RTF

<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/amc-dsieu-6067-administration-securitaire-de-la-medication-ri-et-rtf/telechargement/->

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance **ET** Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



• Critère 8

- Les équipes cliniques surveillent les usagers pour les effets de la prise de médicament.

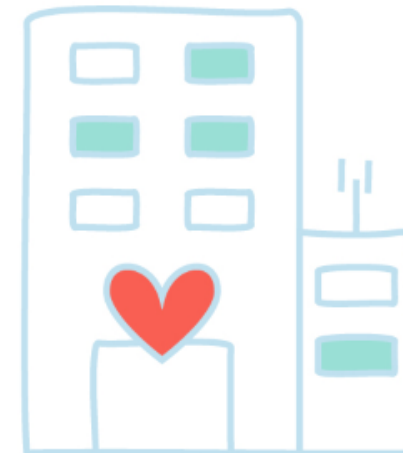
Afin d'y répondre:

Cadre de référence Gestion de la médication: **en rédaction**

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance **ET** Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



EN TRAVAIL

Axe 1 : Évaluation clinique			
Surveillance clinique			
Principe 5 : L'infirmière doit déterminer, planifier et assurer la surveillance clinique de l'état de santé du client à qui elle administre un médicament. Elle ajuste la surveillance au besoin.			
Règles	Infirmière	Infirmière auxiliaire	Aide-soignant
Déterminer la surveillance requise selon le médicament à administrer, les réactions potentielles du client, ses données cliniques, ses facteurs de risque. Ex. : âge, obésité ou faible poids et ses antécédents de santé.	X	Contribution Pour les voies d'administration qui lui sont autorisées.	N/A
Évaluer les effets attendus et surveiller s'il y a présence d'effets indésirables ou des signes de toxicité.	X	Contribution Pour les voies d'administration qui lui sont autorisées.	Suit les directives infirmières ou du professionnel habilité pour le volet surveillance des effets indésirables ou des signes de toxicité.
Ajuster la surveillance en considérant les réactions du client, ses questions et ses préoccupations quant aux effets obtenus à la suite de l'administration d'un médicament.	X	Contribution Pour les voies d'administration qui lui sont autorisées.	Suit les directives infirmières ou du professionnel habilité.
Prendre les décisions cliniques dans un délai raisonnable, en fonction de l'urgence de la situation, lorsque la condition du client le requiert ou le diriger vers un autre professionnel habilité à intervenir.	X	X	Contacte les services d'urgence ou avise l'infirmière ou le professionnel habilité.

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance **ET** Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



En complément pour les professionnels:

- Règle de soins RS-6018 *Surveillance clinique des usagers qui reçoivent des opiacés ayant un effet dépressif sur le système nerveux central.*

<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/rsi-6018-surveillance-clinique-des-usagers-qui-recoivent-des-opiaces/telechargement/>

- Utilisation des outils tels que: RxVigilance, PandaWeb, Manuel d'Ottawa, etc.

Chapitre 2 et les suivants

Manuel Santé mental et dépendance **ET** Manuel Jeunesse

Sous-Chapitre: Pratiques Transversales



En complément pour les aides-soignants:

- AMC-DSIEU-6001 Aide-soignant- médication/douleur en RI-RTF et RAC
<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/amc-dsieu-6001-aide-memoire-aide-soignant-medicament-douleur-en-ri-rtf-et-rac/telechargement/>
- CLI-60268 Consignes aux aides-soignants Surveillance des usagers sous-opioïdes
<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/cli-60268-consignes-aux-aide-soignants-surveillance-des-usagers-sous-opioide/telechargement/>

Québec 



Questions - Commentaires?

